COMITE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

MOTION

Conférence des présidents de sections du Comité national (CPCN)

Objet : Motion relative aux modalités d'évaluation des unités de la vague B

La conférence des présidentes et présidents de sections et commissions interdisciplinaires du comité national de la recherche scientifique (CPCN), réunie le 12 janvier 2021, observe que l'organisation proposée par le HCERES pour l'évaluation des unités de recherche de la vague B repose de manière croissante sur des « visites » de ces unités en visioconférence.

La CPCN est évidemment consciente du fait que la situation sanitaire actuelle fait obstacle à l'organisation de visites classiques consistant en un déplacement sur site(s) du comité d'experts pour échanger avec l'ensemble des membres de l'unité évaluée. Elle considère cependant qu'une visite sur site permettant des échanges formels et informels avec les parties prenantes est essentielle à la formulation des avis de pertinence demandés par le CNRS aux sections du Comité national.

La CPCN formule donc les propositions suivantes en ce qui concerne les unités demandant une association ou un renouvellement d'association au CNRS :

- En première intention, la CPCN invite le HCERES à reporter les « visites » prévues au cours de l'hiver et au début du printemps 2021 (vague B1). Ce report, rendu possible par le décalage général d'un an du calendrier des vagues C et suivantes, favoriserait le retour à de véritables visites sur site des comités d'experts.

- Si le HCERES maintient le calendrier et les modalités actuellement prévus, la CPCN demande au HCERES ou, à défaut, au CNRS de prendre en charge sur demande des sections concernées le déplacement sur place de deux à trois représentants du comité national (dont un.e élu.e C), soit le jour de la visioconférence entre l'unité et le comité d'experts, soit à une date plus propice à une telle visite. Le choix de la meilleure formule (date, format, programme…) serait laissé à l'appréciation de la direction de l'unité visitée, en lien avec la ou les sections concernée(s).

M. Olivier COUTARD
Président de la CPCN

Motion adoptée le 12 janvier 2021

Pour : 38, abstentions : 3 contre : 0

Destinataires :

- Monsieur le président du HCERES
- Monsieur le président - directeur général du CNRS
- Monsieur le directeur général délégué à la science du CNRS
- Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des Instituts du CNRS